

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
12237

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME SOLANGE BIAGGI**

OBJET : Euroméditerranée : convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude de programmation urbaine du secteur de l'église de Saint Martin d'Arenc.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'aménagement du territoire - Marseille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Construite en 1913, l'église néo-romane St Martin d'Arenc, dans le périmètre d'Euroméditerranée, est désaffectée et fermée au public pour des raisons de sécurité depuis les années 1970.

Soucieux de préserver l'édifice et d'y déployer de nouvelles activités culturelles, le Département a, le 14 juin 2018, racheté au diocèse l'église et sa parcelle de 3 000 m² au prix de 550 000 €

A ce titre, une première étude a été réalisée faisant émerger plusieurs pistes de travail. Cependant, compte tenu de la mutation rapide du quartier dans le cadre du déroulement de l'opération Euroméditerranée et de l'opération Parc habité d'Arenc, il a été convenu d'élargir la réflexion.

En effet, la livraison de nouveaux équipements à proximité immédiate (exemple : le Multiplexe de cinéma) et par anticipation sur les prochaines étapes (exemples : Cité scolaire internationale, projet J1...), le Département a décidé d'engager un processus de réflexion/programmation concerté avec Euroméditerranée intégrant les ABD, le parvis, le jardin de lecture et l'église d'Arenc ainsi que les rues et espaces environnants.

L'objectif est à la fois d'amplifier le souffle du projet culturel et de faire de cet ensemble un des éléments structurants du projet Euroméditerranée au bénéfice du quartier, mais aussi de l'attractivité de Marseille.

Dans ce contexte, l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM) et le Département sont convenus de lancer une étude de programmation urbaine du secteur, allant de la rue de Ruffi, la rue Mirès, au boulevard Mirabeau, incluant :

- le remaniement des liaisons viaires de part et d'autre du boulevard de Paris,
- le réaménagement des espaces publics,
- les nouvelles fonctions projetées pour le secteur des ABD (incluant les archives, le parvis et le jardin de lecture), ainsi que celles de l'église de St Martin d'Arenc et l'articulation des espaces entre eux.

Il est donc proposé de s'associer à cette étude et d'approuver, en conséquence, une convention constitutive d'un groupement de commande entre l'EPAEM et le Département, pour la réalisation de cette étude de programmation.

La participation financière du Département à ce marché est attendue à hauteur de 172 800 € sur un montant total de 192 000 €TTC.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL